

■ SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

L'extension de la gare captive

Urbanisme. Mardi dernier, l'espace Racine était comble pour la nouvelle présentation du projet d'extension de la gare du RER B. Le maire Agathe Becker a tout d'abord reprécisé la position de la mairie : « Améliorer la qualité des transports du RER B, bien sûr, mais pas au détriment de la commune et de notre cadre de vie. Ce soir, c'est un point d'étape. »

« Le projet de la RATP en 2013 consistait en phase 1 à renouveler le poste de signalisation et à améliorer la communication entre les voies, en phase 2, à créer 4 nouvelles voies de garage, à allonger les voies 4T et 5T. En phase 3, un tiroir de retournement (jugé superflu par la contre-expertise) devait franchir la route de Limours vers Coubertin. Deux de nos demandes sont aujourd'hui satisfaites puisque la RATP accepte d'abandonner la création de la voie 12 et la voie de retournement. Mais la voie 10 reste en suspens et nous avons une réponse négative sur la voie 4T incontournable

pour le STIF et la RATP. Il reste un long chemin à parcourir », annonce en préambule Edmond Robin, conseiller municipal.

Christophe Deniau, en charge du schéma directeur du RER B pour le STIF, explique : « Depuis 2013, le schéma a été modifié grâce au renouvellement du matériel roulant plus capacitaire, avec des trains à double niveau, d'où l'abandon du projet de tiroir. Nous sommes soucieux de ne pas dégrader l'environnement. »

Ivan Texier, maître d'ouvrage pour la RATP, confirme l'abandon de la voie 12. « Nous avons cependant besoin de positions de garage supplémentaires. La ligne B est la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe, en constante augmentation. Avec 11 trains supplémentaires, nous avons amélioré le trafic mais aggravé le déficit de garages. Objectif : réduire ce déficit, supprimer des voies de garages éloignées à Bour-la-Reine et Croix-de-Berny et limiter les conflits de circulation. Après sa prise de service à Massy, un agent prend son

train à Croix-de-Berny et le ramène à vide à Orsay pour un départ commercial. Une prise de service à Saint-Rémy réduirait cette fragilité. Autre objectif : soulager le site de Massy par la suppression des conflits liés au cisaillement des voies principales. »

Véra Broëz, architecte indépendante, a élaboré pour la RATP un projet d'aménagement de la rue Ditte parallèle à la voie ferrée. Un mur de soutènement en grès, pierre locale, végétalisé, d'une hauteur maximale de 2 mètres, avec quelques modifications de talus. Le projet améliorerait la circulation des deux côtés de la rue, avec la création d'une promenade à certains endroits. « Le mur met à distance la présence des trains. » Beaucoup de questions font suite à ces présentations.

Mais à quoi sert la 4T ?

Une architecte saint-rémoise s'interroge sur sa nécessité. François Lebbé, du collectif Pôle, demande si « une vraie étude de l'aménagement du site de Massy a été envisagée. La circulation des trains est de



De nombreux habitants ont assisté à cette nouvelle présentation.

toute façon contrainte par le goulot d'étranglement du tunnel de Châtelet, donc pas de trains supplémentaires possibles et aucune amélioration pour les Saint-Rémois. » « La voie 4T est indispensable pour améliorer la fluidité du trafic. En cas de situation perturbée, du côté des voies impaires, on pourra toujours sortir des trains. Massy n'est pas un bon candidat pour des voies de stockage,

la RATP préfère réaménager le site en outil de production dans le cadre de la création de la ligne 18 et de la liaison Massy-Evry », répond Ivan Texier.

Pour Cyril Condé, directeur du RER B, « Saint-Rémy donne la cadence aux départs des trains. La voie 4T, en limitant les retards, intéresse aussi les voyageurs de Saint-Rémy. » Hervé Mauclerc, architecte, s'étonne de l'absence de consul-

tation de la commission des sites « puisque le projet touche un site inscrit ». Christophe Deniau assure : « Le projet intégrera l'environnement dans un cadre légal. Nous allons travailler avec l'architecte des Bâtiments de France dans le respect de la charte de la vallée de Chevreuse. »

Françoise Boyer

■ CHEVREUSE

La Vallée va rouler en voitures électriques à la fin du mois

Fin septembre, les 16 stations d'autopartage de la communauté de communes de la Vallée de Chevreuse seront opérationnelles. Il s'agit du premier dispositif de ce genre installé en milieu rural. Chacun des dix villages est équipé d'une borne à deux points de charge électrique, d'un véhicule électrique en autopartage, une Zoé, et d'une interface pour la réservation et/ou récupération des clés. Sauf Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Le Mesnil-Saint-Denis qui disposent de trois bornes. « L'objectif ce n'est pas tant que les gens de ces villages viennent recharger leur voiture électrique, mais plus que les gens puissent recharger leur voiture électrique quand ils viennent visiter notre région », explique Bernard Texier, adjoint à la mairie de Chevreuse.



La voiture de la borne du stade à Chevreuse a été mise en place mardi dernier.

au dispositif et réserver leur voiture électrique. Ils pourront choisir où et à quelle heure ils en prendront le volant.

Combien coûte ce service ?

L'abonnement est de quatre euros par mois, prélevé uniquement si l'utilisateur a utilisé le service. Ensuite, c'est 7 euros la première heure avec un tarif dégressif et 45 euros la journée.

Combien de temps peut-on louer sa voiture ?

D'une demi-heure à une journée.

Peut-on ramener sa voiture à une borne différente de

celle du départ ?

Non, pas pour l'instant. Aujourd'hui, le système marche en boucle et les usagers doivent rendre le véhicule là où ils l'ont pris. Ce système pourrait évoluer.

Où sont installées les bornes ?

À Choisel, sur le parking de la mairie. À Saint-Rémy, à la gare, au lac et à Beauplan. À Chevreuse, au parc des sports, rue Charles-Michel, à l'entrée du parking route de Rambouillet et à Rhodun. Au Mesnil, le parking rue Emile-Fontanier, face

à la pharmacie, le parking rue Raymond-Berrurier, le long du centre commercial Champmesnil et le parking le long du bureau de poste, rue Habert-de-Montmort. À Saint-Lambert, à l'entrée du village côté Saint-Quentin-en-Yvelines. À Saint-Forget, rue du Bel-Air au Mesnil-Sevin. À Dampierre, le long du château. À Senlis, sur le parking du cimetière. À Milon-la-Chapelle sur le parking route du Buisson près du local technique de la mairie. À Lévis-Saint-Nom sur le parking de l'école, 10, route d'Yvette.

Florence Chevalier

HELIUM

organise les 1-2 et 8-9 octobre 2016
samedis 14h-19h / dimanches 11h-19h / Entrée libre
+ du 5 au 7 octobre de 14 h à 18 h / Entrée libre

12^e PARCOURS D'ATELIERS D'ARTISTES

CHEVREUSE

- AM. BARBOTEAU, peintre sculpteur, 7 chemin de St-Forget
- K. BOULLOUUD, plasticienne, M. TAKLANTI, peintre, Séchoir à peaux, Promenade des Petits-Portes
- D. HESS, photographe, Cabaret du Lys, 3 rue Lalande
- F. NUYTENS-PERIN, peintre, Prieuré Saint-Saturnin, place de l'Église

Programme complet : www.helium-artistes.com

HELIUM

organise les 1-2 et 8-9 octobre 2016
samedis 14h-19h / dimanches 11h-19h / Entrée libre

12^e PARCOURS D'ATELIERS D'ARTISTES

CHEVREUSE

- C. LOUBER, sculpteur, B. RAOUX et JF. BERTHIER, plasticiens, et V. LOISEAU, graveur sculpteur
- Atelier de la Madeleine** - Cour du Château de la Madeleine
+ du 5 au 7 octobre de 14 h à 18 h
- C. RENAULT, plasticien, Château de la Madeleine, Tour des Gardes vendredis et samedis de 14 h à 17 h 30 et dimanches de 13 h à 17 h 30
- NIM, sculpteur, Cour des Bannières - 16 rue de Versailles
+ du 5 au 7 octobre de 14 h à 18 h

Programme complet : www.helium-artistes.com

HELIUM

organise les 1-2 et 8-9 octobre 2016
samedis 14h-19h / dimanches 11h-19h / Entrée libre

12^e PARCOURS D'ATELIERS D'ARTISTES

CHOISEL

S. CLOUET, peintre céramiste, 12 route de la Grange-aux-Moines

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

MP. DUNOD, peintre sculpteur, C. GENDRON, photographe auteur 3 allée des Charmes

Programme complet : www.helium-artistes.com